

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique dans le cadre du projet de circuit automobile. Couvron.

**De :** "> mathilde barrier (par Internet)" <

**Date :** 14/10/2018 21:15

**Pour :** "ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr" <ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr>

Bonjour,

Un circuit automobile doit voir le jour sur l'ancienne base militaire de Couvron d'ici 2020.

Ce projet suscite de nombreuses questions et inquiétudes .

- Selon l'étude de Santé Publique France, « la pollution de l'air cause 48 000 morts prématurées chaque année en France ». Pourquoi accepter ce projet d'autodrome dans ce contexte ? Celui-ci est d'ailleurs annoncé comme pouvant « préserver la santé et la sécurité publiques » (p.154 du dossier)!!

Comment un tel projet peut-il voir le jour dans un contexte environnemental aussi alarmant (rapport du GIEC,...) ? Comment peut-on accepter cela aujourd'hui, à l'heure du réchauffement climatique et des perspectives très préoccupantes pour l'avenir ?

- Comment protège-t-on les riverains du bruit des avions et des hélicoptères qui emprunteront la piste d'aviation du circuit – surtout que l'amplitude horaire est large : de 7h à 21h ?
- Quelles garanties les riverains auront-ils afin que la réglementation en matière de nuisances sonores et de sécurité (trafic dans le village) soient respectées, avec de telles amplitudes d'ouverture – la semaine comme le week-end et même la nuit pour les essais ! – avec 6 manifestations par an et 40 dérogations envisagées ?
- Pour ce qui est des motos, quelles seront les protections sonores envisagées, en dehors des merlons ?
- Pourquoi les merlons de terre qui sont là pour protéger les riverains ne font-ils que 5 et 7 m de haut, sans faire le tour complet du circuit ?
- Le Mémoire de réponses aux avis formulés (p. 48 à 52) consacre un chapitre détaillé aux impacts sur la pollution de l'air lié à la fréquentation par les visiteurs (il est noté une augmentation de 30 % du trafic, ce qui occasionne une augmentation d'environ 30 % des composants polluants émis). Il est cependant impossible de trouver les chiffres détaillant les émissions occasionnées par les véhicules sur le circuit. Il semble nécessaire que ces données soient détaillées dans la mesure où les émissions pour ces véhicules très puissants et adoptant une conduite sportive sont assurément très importantes (accélération et freinage pour ces voitures de sport).
- Les chiffres de plusieurs centaines d'emplois sont annoncés (150 emplois directs, 450 emplois indirects). Comment pouvez-vous garantir de tels chiffres ? Quels sont les types d'emplois et à quels taux horaires (temps plein ou partiel ?) Le dossier manque de détails sur cette question cruciale pour le bassin du Laonnois.

Enfin, dans le cadre des pics de pollution , l'activité du circuit sera-t-elle stoppée ou régulée, comme il est demandé aux particuliers ? L'entreprise MSV est-elle en mesure de s'engager sur ce point et comment envisage-t-elle de le faire ?

En espérant que ce mail attirera votre attention et que la mobilisation de nombreux citoyens attentifs pourra faire réfléchir quant à ce projet.

Cordialement.

Mathilde Barrier.